

Le Petit Journal

Administration, Rédaction, Annonces, 61, rue Lafayette, Paris (9^e)
Téléphones : Administration... 401-67 - 401-74 - 401-75
Rédaction... 401-76 - 401-77 - 401-78

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 16 FR.

5 cent. Directeur : CHARLES PÉREZ
LE SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ... 5 cent.
Le Petit Journal agricole... 5 cent.

5 cent. LE PLEIN AIR, Couv. des Sports... 10 cent.
La Mode... 10 cent.

DEPARTEMENTS ABONNEMENTS ÉTRANGERS
3 FR. TROIS MOIS... 8 FR.
42 FR. SIX MOIS... 15 FR.
24 FR. UN AN... 30 FR.

JEUDI 10 FÉVRIER 1940
41 - SAINTÉ SCOLAIRE - 324
QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE (Numéro 17,212)

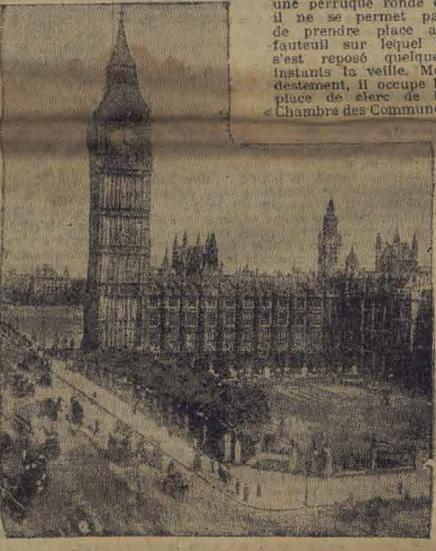
CE QU'EST, EN ANGLETERRE, l'ouverture de la session d'un Parlement nouveau

Quand, le 15 février, les 670 représentants nouvellement élus des Trois-Royaumes se réuniront à Westminster, ils ne seront encadrés par un troupeau et non une assemblée législative, car la Chambre des Communes n'aura d'existence légale qu'après l'accomplissement de toute une série de curieuses formalités.

Or, voici ce qui se passera le 15 février. Un peu avant deux heures de l'après-midi, le clerc de la Chambre des Communes recevra la visite du clerc de la couronne qui lui remettra, avec force salutations, un volumineux rouleau sur lequel sont inscrits les noms des 670 élus, après quoi il se retirera non sans avoir très cérémonieusement salué le clerc de la Chambre des Communes.

speaker est en costume de ville, comme vous et moi. Ce n'est que par degrés que la chrysalide devient papillon et que, finalement, le speaker apparaît en robe de longue queue, le chef couvert d'une immense perruque comme celle de Louis XIV. Mais n'anticipons pas.

Le deuxième jour, le speaker qui n'est pas encore tout à fait président, puisqu'il n'a pas reçu la sanction royale, se présente devant la Chambre dans un costume de transition, si l'on peut dire ainsi, et une perruque ronde et il ne se permet pas de prendre place au fauteuil sur lequel il s'est reposé quelques instants la veille. Il porte le costume de cour et une perruque ronde et il ne se permet pas de prendre place au fauteuil sur lequel il s'est reposé quelques instants la veille. Il porte le costume de cour et une perruque ronde et il ne se permet pas de prendre place au fauteuil sur lequel il s'est reposé quelques instants la veille.



WESTMINSTER. PALAIS DU PARLEMENT ANGLAIS

Bientôt ils verront arriver en costume de cour, bas de soie et souliers à boucles, épées au côté, l'huissier de la verge noire qui, sans saluer, et d'un air plutôt outrecuidant somnera ces messieurs de se rendre à la Chambre des Lords, laquelle se trouve de l'autre côté de la salle des Pas-Perdus.

Comme la Chambre des Communes n'a encore pas de président, c'est le clerc qui, en robe et perruque d'avocat, prendra la tête et sera le chef de la séance. Les députés, fraîchement nommés, se rendent à la barre de la noble assemblée, le troupeau s'avance et ceux qui seront assés sur un banc, cinq personnages en robes rouges bordées d'hermine, coiffés de très vilains tricorne. Sans le moindre salut, sans le moindre geste de courtoisie, le personnage du milieu, après avoir, comme d'habitude, ses quatre collègues, dévisagé les nouveaux venus d'un air aussi peu gracieux que possible, leur dira que c'est le bon plaisir de Sa Majesté d'ordonner qu'ils précèdent immédiatement au choix d'une personne convenable pour être leur speaker (c'est ainsi qu'est appelé le président de la Chambre des Communes) ; et il ajoutera qu'ils devront, le lendemain, à deux heures, présenter à Sa Majesté de leur choix à l'approbation de Sa Majesté.

Ces cinq personnages sont cinq pains défilés par le souverain pour le représenter.

Le-dessus les députés font volte-face, rentrent dans leur salle des séances et prennent d'assaut les banquettes afin de mieux voir ce qui va se passer. Après quelques moments de confusion, tout le monde est placé et le silence règne.

Sans dire un mot, sous peine des châliements les plus sévères, les députés se rendent à la barre de la noble assemblée, le troupeau s'avance et ceux qui seront assés sur un banc, cinq personnages en robes rouges bordées d'hermine, coiffés de très vilains tricorne. Sans le moindre salut, sans le moindre geste de courtoisie, le personnage du milieu, après avoir, comme d'habitude, ses quatre collègues, dévisagé les nouveaux venus d'un air aussi peu gracieux que possible, leur dira que c'est le bon plaisir de Sa Majesté d'ordonner qu'ils précèdent immédiatement au choix d'une personne convenable pour être leur speaker (c'est ainsi qu'est appelé le président de la Chambre des Communes) ; et il ajoutera qu'ils devront, le lendemain, à deux heures, présenter à Sa Majesté de leur choix à l'approbation de Sa Majesté.

LA SALLE DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES LORDS

bien être, le clerc de la Chambre des Communes, levant la main droite, désignera, de l'index tendu, un député qui se lèvera aussitôt et proposera que le très honorable James Lowther « prenne le fauteuil en qualité de speaker ». M. Asquith et M. Balfour, représentant, le premier le gouvernement, le second l'opposition, appuieront cette proposition, et M. Lowther se lèvera à sa place pour s'offrir aux suffrages de ses collègues.

Comme M. Lowther était speaker de la législature défunte et qu'il est très aimé, il sera acclamé, et il n'y aura pas de vote. Ses deux parrains le conduiront alors au fauteuil, espèce de confessionnal ouvert auquel on accède par trois marches sur la plus haute desquelles il s'arrêtera. Là, en quelques phrases bien tournées, il remerciera humblement ses collègues du grand honneur qu'ils lui font et les invitera à l'aider à faire observer le règlement et à maintenir l'ordre.

Il prendra ensuite place au fauteuil, le sergent d'armes déposera la masse sur la table qui est devant lui, le premier ministre et le chef de l'opposition lui offriront leurs félicitations et la séance sera ajournée au lendemain.

Tout cela se passe sans cérémonial et le

speaker est en costume de ville, comme vous et moi. Ce n'est que par degrés que la chrysalide devient papillon et que, finalement, le speaker apparaît en robe de longue queue, le chef couvert d'une immense perruque comme celle de Louis XIV. Mais n'anticipons pas.

Le deuxième jour, le speaker qui n'est pas encore tout à fait président, puisqu'il n'a pas reçu la sanction royale, se présente devant la Chambre dans un costume de transition, si l'on peut dire ainsi, et une perruque ronde et il ne se permet pas de prendre place au fauteuil sur lequel il s'est reposé quelques instants la veille. Il porte le costume de cour et une perruque ronde et il ne se permet pas de prendre place au fauteuil sur lequel il s'est reposé quelques instants la veille.

Maintenant qu'il existe réellement une Chambre et un speaker, il faut être poli ! Le sergent d'armes prend alors la masse, la met sur l'étable et précède le speaker, qui s'accompagne son énonciateur et qui suit un appareil portant la traîne de sa robe.

Arrivé à la barre de la noble assemblée, le clerc de la noble assemblée, le troupeau s'avance et ceux qui seront assés sur un banc, cinq personnages en robes rouges bordées d'hermine, coiffés de très vilains tricorne. Sans le moindre salut, sans le moindre geste de courtoisie, le personnage du milieu, après avoir, comme d'habitude, ses quatre collègues, dévisagé les nouveaux venus d'un air aussi peu gracieux que possible, leur dira que c'est le bon plaisir de Sa Majesté d'ordonner qu'ils précèdent immédiatement au choix d'une personne convenable pour être leur speaker (c'est ainsi qu'est appelé le président de la Chambre des Communes) ; et il ajoutera qu'ils devront, le lendemain, à deux heures, présenter à Sa Majesté de leur choix à l'approbation de Sa Majesté.

Le speaker, parlant alors au nom de la Chambre des Communes, exprime humblement l'espoir que les droits et privilèges de cette assemblée seront maintenus intacts et notamment celui d'avoir libre accès auprès du souverain, si les circonstances l'exigent.

Le lord chancelier ayant répondu affirmativement, le speaker s'en retourne, suivi de tout son monde, et, de retour dans la

Chambre des Communes, fait à ses collègues, qui n'ignorent rien de ce qui s'est passé, un récit circonstancié de son petit voyage à la Chambre haute et de son dialogue avec le lord chancelier.

Et comme on ne saurait être trop poli, il remercie encore la Chambre de l'avoir élu speaker et rappelle à ses honorables collègues qu'ils ont maintenant le devoir de prêter serment, ainsi que le veut la loi.

Pour donner l'exemple, saisissant une bible, il prononce la formule suivante : « Moi, James William Lowther, je jure que je serai fidèle et aura véritable allégeance envers le roi Édouard, ses héritiers et successeurs, conformément à la loi. Que Dieu m'aide ! »

Il baise ensuite le livre sacré, signe le rôle du Parlement et disparaît. Quand, au bout de quelque temps, il revient, il est éblouissant. Sur le costume de cour il a revêtu une longue robe noire, sur sa tête il a mis une vaste perruque. C'est fort imposant. Et cela le serait bien davantage si le sergent d'armes ne portait pas une bagne en pointe comme celle d'Édouard VII. Cette bagne moderne et cette perruque antique ne vont guère ensemble ; mais après tout elles sont assez symboliques de l'Angleterre où l'on voit, à côté des signes du progrès le plus

avancé, subsister des coutumes féodales. Il prend place au fauteuil, et les députés prêtent serment et lui sont présentés. Cette formalité demande quatre ou cinq jours. Une fois qu'elle est accomplie, le Parlement est également constitué et peut délibérer valablement.

Mais il faut cependant que la session soit déclarée ouverte ; et c'est le souverain qui ouvre le Parlement en se rendant solennellement à la Chambre des Lords où il lit le discours du trône devant les membres des deux Chambres.

Nouvelles formalités et cérémonies. Il est deux heures. Les pairs sont dans leur salle, les membres des Communes dans la leur.

L'huissier de la verge noire se présente à la porte de la Chambre des Communes que l'on a eu soin, cette fois, de fermer à l'ouverture. Il frappe. Quand il lui a ouvert, il s'avance d'un air respectueux et salue par trois fois et très profondément le speaker, puis il invite « les membres de cette honorable Chambre » à se rendre à la Chambre des Lords.

Puis l'huissier de la verge noire s'en va à reculons, en faisant à distance trois obséquieux saluts.

Arrivé à la barre de la noble assemblée, le clerc de la noble assemblée, le troupeau s'avance et ceux qui seront assés sur un banc, cinq personnages en robes rouges bordées d'hermine, coiffés de très vilains tricorne. Sans le moindre salut, sans le moindre geste de courtoisie, le personnage du milieu, après avoir, comme d'habitude, ses quatre collègues, dévisagé les nouveaux venus d'un air aussi peu gracieux que possible, leur dira que c'est le bon plaisir de Sa Majesté d'ordonner qu'ils précèdent immédiatement au choix d'une personne convenable pour être leur speaker (c'est ainsi qu'est appelé le président de la Chambre des Communes) ; et il ajoutera qu'ils devront, le lendemain, à deux heures, présenter à Sa Majesté de leur choix à l'approbation de Sa Majesté.

C'est ainsi que naît une législature britannique.

FAVIER l'assassin de l'Encaisseur Thain a été ramené hier de Nancy à Lille

Mme FAVIER DANS SA PRISON

Les obsèques de la victime ont eu lieu hier

(Dépêches de nos correspondants)

Favier est parti de Nancy, ce matin, à 7 h. 50 ; la Sûreté générale a acheminé l'assassin sur sa destination par Longuyon, Sedan et Valenciennes.

Le commissaire spécial de la gare de Nancy était chargé d'assurer le départ de l'assassin sous la conduite de deux inspecteurs de la Sûreté générale qui sont arrivés à Nancy, hier, à onze heures et demie du soir.

Favier a choisi comme défenseur M. Durand, avocat à Nancy.

L'ARRIVÉE DE FAVIER

Cette nuit, un grand nombre de citoyens sont restés très tard au bord de la gare de Lille, attendant l'arrivée, d'ailleurs impossible à cette heure, de Favier.

Dans le cours de la nuit, la place du Palais national et les rues avoisinantes ont été également occupées par les curieux, espérant voir Favier et se disant qu'il était le désir de le lyncher. Un journaliste, qui arrivait en voiture vers 2 heures du matin, à un moment où il était impossible de passer, car la foule croyait qu'il connaissait l'heure à laquelle arriverait le coupable et refusait de la diriger.

M. Chouzy, procureur de la République, e.M. Delalé, juge d'instruction, pour éviter les excès de la foule qui était dans un état de surexcitation extrême, se sont rendus auprès de M. Weber, inspecteur principal de la Compagnie du chemin de fer de Valenciennes à Lille, et lui ont demandé de faire débarquer l'assassin à une station intermédiaire.

Le train de Calais à Bâle s'est donc arrêté à 2 h. 35, à la gare de Fives.

Trois automobiles attendaient Favier à la gare. Dans la première se trouvaient MM. Chouzy, procureur de la République, Delalé, juge d'instruction et Boston, greffier, dans la deuxième, a été hissé le coupable, et dans la troisième se trouvaient MM. Gœttinger, commissaire central, et Faivre, chef de la brigade mobile de Lille.

À 3 heures 55, Favier entra dans la maison d'arrêt de Lille, où, après les formalités, il a été écroué ; il avait repris son air calme, tout en mordillant sa moustache blonde.

Pendant ce temps, la foule qui le guettait à différentes autres gares se morfondait.

Après les formalités d'écrou, M. Delalé a fait subir l'interrogatoire d'identité à Favier. Le juge a dit à l'inculpé :

— Malheureux ! Qu'avez-vous fait ? Favier a baissé la tête et s'est mis à pleurer.

Dans les gares où le rapide de Calais-Bâle s'arrêtait, c'est-à-dire à Montmédy, Sedan, Mézières, Hirson, Anoye et Valenciennes, des manifestations hostiles ont eu lieu. Chaque fois, le criminel palissait et s'effaçait le plus possible ; il a été taquiné tout le long du trajet.

À la gare de Fives, quatre à cinq cents personnes stationnaient à la sortie et ont eu l'air de vouloir se précipiter sur le coupable ; cependant, un ouvrier est parvenu jusqu'à l'assassin et a voulu le prendre à la gorge, mais un gendarme lui a retenu le bras au moment où elle allait toucher le criminel, qui, cherchant à se soustraire, s'écria de la voix : « Favier ! »

LA SITUATION DE MADAME FAVIER

À la maison d'arrêt depuis cinq jours, Mme Yolaine Favier souffre d'une quantité de petites choses : par exemple de ne pouvoir avoir de l'eau tiède pour se toiletter et de ne pas pouvoir aller dans les toilettes. Elle a exposé ses doléances au directeur de la prison, mais les lettres emplies d'une grande simplicité. Voici la teneur de la lettre datée du 6 février :

« Quand j'étais encore près de vous, vendredi, à la maison d'arrêt, j'ai dit que le lendemain, je dominais à la maison d'arrêt d'aujourd'hui dimanche ! Vous savez comment je suis revenue ; moi, je ne l'avais jamais et je pensais pouvoir venir sans inconvénient, mais l'inspecteur de la prison m'a dit que vous ne pouvez pas venir à la maison d'arrêt. »

Dans cette même lettre, la prisonnière demande aux destinataires de venir la voir en prison. On sait qu'elle a, depuis, reçu satisfaction.

Depuis, le magistrat instructeur a informé Mme Favier que son mari venait d'être ramené à Nancy. La jeune femme n'a pas sourcillé. Elle paraît indifférente à tout ce qui se passe autour d'elle et se trouve dans un état de dépression extrême.

LES OBSEQUES DE THAIN A ARRAS

Arras, 9 février.

Aujourd'hui, à dix heures, ont eu lieu au village d'Érvillers, les obsèques du malheureux corps de recettes Thain.

Le corps a été porté au domicile des parents, où il avait été déposé hier soir, jusqu'à l'église et au cimetière, par six camarades de Thain.

Un cimetière, malheureuse venue, qui avait voulu servir le corps de son mari, a été pris d'une crise de désespoir et on a dû l'emporter de force, pour éviter qu'il ne se jette dans la fosse creusée pour le corps.

DÉMISSION DU Ministère Espagnol

LE CABINET CANALEJAS EST CONSTITUÉ

(Dépêche de notre correspondant)

Madrid, 9 février.

M. Moret et ses collaborateurs viennent de remettre leur démission entre les mains du roi, qui a fait appeler aussitôt M. Canalejas, chef de la gauche, chargé de la mission de former le cabinet, a réussi.

La retraite de M. Moret était escomptée

Dans les retours de son association biennales comme la Cruz-Roja, l'Ordre de la Croix-Rouge, les dames sinistrées, on ne se contente pas de donner aux réfugiés la nourriture et le coucher, on s'efforce encore de leur faire passer les rigueurs d'hiver. L'administration seule demeure indifférente et impitoyable.

Autre exemple de sa tolérance et de son merveilleux esprit d'a-propos.

Dans les retours de son association biennales comme la Cruz-Roja, l'Ordre de la Croix-Rouge, les dames sinistrées, on ne se contente pas de donner aux réfugiés la nourriture et le coucher, on s'efforce encore de leur faire passer les rigueurs d'hiver. L'administration seule demeure indifférente et impitoyable.

Des dames fortunées s'astreignent à entretenir les petits banlieusards, dont l'inondation a fait momentanément de petits Parisiens, dans la connaissance de la grammaire et des quatre règles. Qui, mais, minute ! Ces dames sont bien osées... La France est le pays des parchemins... Pour apprendre à des notaires de six ans le b-a-ba ou le mécanisme de l'addition, il faut avoir des diplômes, des titres de docteurs. Or, ces dames ne sont peut-être pas des diplômées... Et alors, vous voyez d'ici quelle catastrophe si des dames n'avaient pas de diplômes s'étaient jamais enseigné l'alphabet aux petits sinistrés.

C'est pour éviter cela que l'administration de l'instruction publique a délégué dans ces villages, des inspecteurs chargés de vérifier les titres universitaires des dames qui s'étaient improvisées institutrices, et de faire défense absolue à celles qui n'auraient pas tous leurs brevets, d'enseigner aux enfants le b-a-ba-b-b.

N'est-ce pas que voilà deux traits admirables, et qui en disent plus long que toutes les critiques du monde sur l'esprit de nos administrations.

On gèle à New-York

New-York, 9 février.

Nous avons eu lundi la journée la plus froide enregistrée depuis bien des années. Le thermomètre est descendu à 2° Fahrenheit (environ 20° au-dessous de zéro, centigrades).

Les Crues et les Inondations LA NOUVELLE HAUSSE de la Seine

En prévision d'une nouvelle crue de la Seine et dans la crainte que le pont de Bercy et de Passy, le pont de la gare, au moyen de sacs de sable et de ciment. Enfin toutes les ouvertures des lignes de chemins de fer donnant sur la Seine seront bouchées.

Voici le bulletin communiqué, hier après-midi, par le service hydrométrique central du bassin de la Seine.

Mercredi 9 février (à 1 heure du soir). — On peut prévoir que la crue de la Seine sera de 30 à 40 centimètres, d'ici vingt-quatre heures. On peut encore espérer que les cotes annoncées de 6 mètres à Paris, au pont d'Austerlitz, et de 5 m. 30 à Bezons, ne seront pas atteintes s'il ne fait pas mauvais temps, les maxima dus à l'Yonne se produisant probablement vendredi, au pont d'Austerlitz, et vendredi ou samedi, à Bezons.

Les maxima sont atteints sur l'Yonne et ses affluents. Forte crue de la Marne à Saint-Dizier ; nouvelles montées de la Haute-Seine.

Cotes ce matin :

Pont d'Austerlitz, à 1 heure... 4 m. 80
Hautes-Seine, à 1 heure... 5 m. 30
Pont de la Tourneelle, à 1 heure... 4 m. 61
Pont Royal, à 1 heure... 5 m. 71
Côte à Bezons, hier soir... 5 m. 29

Le XIII^e arrondissement se ressent de la crue nouvelle. On a constaté, à la porte de la Gare, la présence de l'eau sur la chaussée, qui couvre également la quasi totalité de la longueur de 80 mètres environ. Il y avait 20 centimètres d'eau rue Watt, sous le viaduc du chemin de fer.

L'ingénieur des ponts et chaussées a décidé d'établir une digue protectrice qui sera établie en face des ponts National et de Tolbiac.

Sixante hommes du génie ont coopéré à ces travaux. Les cantonniers et les sapeurs ont déblayé le quai de la Gare entre les ponts National et de Tolbiac ; ils ont élevé la digue à une hauteur moyenne de 90 centimètres. La digue mesurera environ 500 mètres de longueur. Elle sera vraisemblablement terminée ce matin.

Il y a dans le magasin de la ville, rue Baudry, du bois et des tréteaux en quantité suffisante pour bâtir les passerelles nécessaires.

La circulation des voitures a été barrée au quai de la Gare, entre les ponts National et de Tolbiac.

Dans le XVI^e arrondissement, la Seine a été peu monté le nuit dernière, et la situation est la même rue Félix-David. L'eau n'a pas dépassé les cheminées construites devant les bouches d'égouts.

Rue Narcisse-Diaz et quai d'Anteul, la situation n'a pas amélioré.

M. Lopez Dominguez avait rendu également visite au roi et avait exprimé une opinion analogue à celle de M. Montero Rios. Le roi fit appeler M. Moret à midi, et peu après la démission du cabinet était officiellement annoncée.

M. Moret avait, on le sait, succédé à M. Maury, le 22 octobre dernier.

PROPOS D'ACTUALITÉ Le formalisme avant tout

L'administration en est arrivée dans ce pays à une telle confiance en sa force et en son utilité, que les pires catastrophes ne sont même pas un obstacle aux manifestations de son formalisme.

Ces jours derniers, l'eau venait à peine de se retirer du quartier de l'avenue Montaigne, lorsqu'un inspecteur du Travail se présenta chez les commerçants... Dame L., la loi sur le repos hebdomadaire n'avait peut-être pas été scrupuleusement respectée pendant la période d'inondation. On avait fait de son mieux pour servir la clientèle, et personne, ni patrons ni employés, n'avait songé à se rassembler.

Mais monsieur l'inspecteur n'avait pas à entrer dans ces détails. Il crut les infractions froissées les sourcils et menaça les patrons des fondres de la loi.

Ainsi dans la période douloureuse que vient de traverser Paris, on a vu toutes les classes et tous les partis se confondre dans une même pensée d'humanité ; on a vu toutes les haies se calmer, toutes les rigueurs s'adoucir... L'administration seule demeure indifférente et impitoyable.

Autre exemple de sa tolérance et de son merveilleux esprit d'a-propos.

Dans les retours de son association biennales comme la Cruz-Roja, l'Ordre de la Croix-Rouge, les dames sinistrées, on ne se contente pas de donner aux réfugiés la nourriture et le coucher, on s'efforce encore de leur faire passer les rigueurs d'hiver. L'administration seule demeure indifférente et impitoyable.

Des dames fortunées s'astreignent à entretenir les petits banlieusards, dont l'inondation a fait momentanément de petits Parisiens, dans la connaissance de la grammaire et des quatre règles. Qui, mais, minute ! Ces dames sont bien osées... La France est le pays des parchemins... Pour apprendre à des notaires de six ans le b-a-ba ou le mécanisme de l'addition, il faut avoir des diplômes, des titres de docteurs. Or, ces dames ne sont peut-être pas des diplômées... Et alors, vous voyez d'ici quelle catastrophe si des dames n'avaient pas de diplômes s'étaient jamais enseigné l'alphabet aux petits sinistrés.

C'est pour éviter cela que l'administration de l'instruction publique a délégué dans ces villages, des inspecteurs chargés de vérifier les titres universitaires des dames qui s'étaient improvisées institutrices, et de faire défense absolue à celles qui n'auraient pas tous leurs brevets, d'enseigner aux enfants le b-a-ba-b-b.

N'est-ce pas que voilà deux traits admirables, et qui en disent plus long que toutes les critiques du monde sur l'esprit de nos administrations.

On gèle à New-York

New-York, 9 février.

Nous avons eu lundi la journée la plus froide enregistrée depuis bien des années. Le thermomètre est descendu à 2° Fahrenheit (environ 20° au-dessous de zéro, centigrades).

En prévision d'une nouvelle crue de la Seine et dans la crainte que le pont de Bercy et de Passy, le pont de la gare, au moyen de sacs de sable et de ciment. Enfin toutes les ouvertures des lignes de chemins de fer donnant sur la Seine seront bouchées.

Voici le bulletin communiqué, hier après-midi, par le service hydrométrique central du bassin de la Seine.

Mercredi 9 février (à 1 heure du soir). — On peut prévoir que la crue de la Seine sera de 30 à 40 centimètres, d'ici vingt-quatre heures. On peut encore espérer que les cotes annoncées de 6 mètres à Paris, au pont d'Austerlitz, et de 5 m. 30 à Bezons, ne seront pas atteintes s'il ne fait pas mauvais temps, les maxima dus à l'Yonne se produisant probablement vendredi, au pont d'Austerlitz, et vendredi ou samedi, à Bezons.

Les maxima sont atteints sur l'Yonne et ses affluents. Forte crue de la Marne à Saint-Dizier ; nouvelles montées de la Haute-Seine.

Cotes ce matin :

Pont d'Austerlitz, à 1 heure... 4 m. 80
Hautes-Seine, à 1 heure... 5 m. 30
Pont de la Tourneelle, à 1 heure... 4 m. 61
Pont Royal, à 1 heure... 5 m. 71
Côte à Bezons, hier soir... 5 m. 29

Le XIII^e arrondissement se ressent de la crue nouvelle. On a constaté, à la porte de la Gare, la présence de l'eau sur la chaussée, qui couvre également la quasi totalité de la longueur de 80 mètres environ. Il y avait 20 centimètres d'eau rue Watt, sous le viaduc du chemin de fer.

L'ingénieur des ponts et chaussées a décidé d'établir une digue protectrice qui sera établie en face des ponts National et de Tolbiac.

Sixante hommes du génie ont coopéré à ces travaux. Les cantonniers et les sapeurs ont déblayé le quai de la Gare entre les ponts National et de Tolbiac ; ils ont élevé la digue à une hauteur moyenne de 90 centimètres. La digue mesurera environ 500 mètres de longueur. Elle sera vraisemblablement terminée ce matin.

Il y a dans le magasin de la ville, rue Baudry, du bois et des tréteaux en quantité suffisante pour bâtir les passerelles nécessaires.

La circulation des voitures a été barrée au quai de la Gare, entre les ponts National et de Tolbiac.

Dans le XVI^e arrondissement, la Seine a été peu monté le nuit dernière, et la situation est la même rue Félix-David. L'eau n'a pas dépassé les cheminées construites devant les bouches d'égouts.

Rue Narcisse-Diaz et quai d'Anteul, la situation n'a pas amélioré.

M. Lopez Dominguez avait rendu également visite au roi et avait exprimé une opinion analogue à celle de M. Montero Rios. Le roi fit appeler M. Moret à midi, et peu après la démission du cabinet était officiellement annoncée.

M. Moret avait, on le sait, succédé à M. Maury, le 22 octobre dernier.

LES MAISONS INONDÉES À PARIS

Une statistique de l'administration établit qu'il y a eu, à Paris, plus de 13.000 maisons atteintes par les eaux en sous-sol ou en

surface. Paris comptait 84.000 immeubles, c'est donc le 6e qui a été atteint. Voici le dénombrement par arrondissement :

1er, 1.168 ; 2e, 231 ; 3e, 367 ; 4e, 1.023 ; 5e, 915 ; 6e, 1.187 ; 7e, 1.759 ; 8e, 1.514 ; 9e, 1.030 ; 10e, 481 ; 11e, 821 ; 12e, 1.429 ; 13e, 451 ; 14e, 1.944 ; 15e, 744 ; 17e, 10.

Les 14e, 18e, 19e et 20e arrondissements ont seuls été épargnés. Les quartiers les plus éprouvés sont les Quinze-Vingts, qui comptent 1.285 immeubles atteints et la Madeleine 1.625. Rochechouart n'a eu qu'une cave inondée.

COMMENT PROTÉGER NOS BERGES ?

Signalons, en passant, la résistance extraordinaire du devis de Deruville, à la pointe de l'île d'Assinères. Cette nouvelle manière de consolider les berges avec un treillis de briques de ciment et de fils d'acier facilite singulièrement l'écoulement des plus grands courants tout en maintenant les terres et les empêchant de s'ébouler. C'est le revêtement de l'avenir.

LES OBSEQUES DU CANTONNIER DUREUIL

Hier matin, à dix heures, ont eu lieu, à Charanton, les obsèques du cantonnier Dureuil, victime du désastre. Deruville, à la pointe de l'île d'Assinères. Cette nouvelle manière de consolider les berges avec un treillis de briques de ciment et de fils d'acier facilite singulièrement l'écoulement des plus grands courants tout en maintenant les terres et les empêchant de s'ébouler. C'est le revêtement de l'avenir.

Le corps avait été exposé à l'entrée de la mairie de Charanton, transformée en chapelle ardente.

Le président du Conseil avait délégué pour le représenter, à cette cérémonie, M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, par empêchement du préfet de police, indisposé. Assistaient, également, le commandant Hellet, représentant le Président de la République ; le général Vétard, délégué du gouverneur militaire de Paris ; le capitaine de frégate Morlet, délégué du ministre de la Marine ; le général Hermand ; le colonel de gendarmerie de la légion de Paris ; les sénateurs Straus, Gervais et Bassinet ; les conseillers généraux Girard, Jarrousse, Hénard, Chassagnon-Guyon et Dussault ; le général de la circonscription MM. Curatier, maire d'Alfortville ; Champton et Bertrand, maires de Maisons-Alfort et de Saint-Maurice, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par le soldat Humbert, du 46e de ligne, qui sauva l'artillerie qui conduisit la prolonge dans laquelle Dureuil trouva la mort ; par le matelot Eugène, l'agent Bousquet, le gendarme Gaspard, le cantonnier Nivelon et le sapeur Benoît, d'Alfortville.

Des délégations d'officiers, de soldats, de marins, de pompiers, de gendarmes et d'agents, ayant pris part aux opérations de sauvetage, suivaient le convoi.

MM. Bécot, Bénézech, Gaubert et Monserat, commissaires de police, ont, en leur écharpe, avaient été délégués officiellement par le préfet.

Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu au cimetière Valmy, de Charanton. Des discours ont été prononcés par M. Girard, vice-président du conseil général, au nom de l'assemblée départementale ; par M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, au nom du président du Conseil, ministre de l'Intérieur, et par M. Cullerier, maire d'Alfortville.

LES TELEPHONES

Des qui ont vu nos téléphones, l'annonce de la ligne de communications téléphoniques. On sait que plus de 14.000 abonnés de Paris sont actuellement privés de l'usage de leur téléphone, à la suite de l'envasement des câbles. Toute portion d'équipement accessible a été immédiatement occupée par les ouvriers qui ont pu être rétablies. Encore, pour arriver à ce résultat, le personnel ouvrier a-t-il dû travailler dans des emplacements où l'eau atteignait encore 0 m. 40.

D'autre part, on a émis la crainte de voir rétrograder certains abonnés la communication à certains abonnés. On a pu constater, il est vrai, que le volume de la communication a été interrompu pendant quinze jours en raison d'une diminution proportionnelle à la durée totale de l'interruption.

Quant aux appareils des abonnés sinistrés de banlieue, dont les sinistres propriétaires, M. Millerand a décidé qu'ils seraient remplacés gratuitement dans les mêmes conditions que pour les abonnés à conversations.

En ce qui concerne le placement des abonnés, l'administration des téléphones rappelle qu'en vertu des dispositions de l'article 53 de l'arrêté ministériel du 8 mai 1901, toute interruption supérieure à quinze jours entraîne une diminution proportionnelle à la durée totale de l'interruption.

Quant aux appareils des abonnés sinistrés de banlieue, dont les sinistres propriétaires, M. Millerand a décidé qu'ils seraient remplacés gratuitement dans les mêmes conditions que pour les abonnés à conversations.

En ce qui concerne le placement des abonnés, l'administration des téléphones rappelle qu'en vertu des dispositions de l'article 53 de l'arrêté ministériel du 8 mai 1901, toute interruption supérieure à quinze jours entraîne une diminution proportionnelle à la durée totale de l'interruption.

taxés. Mais il convient de rappeler que les abonnés non sinistrés ne pourront prétendre à aucune diminution dans le montant de leurs redevances, du fait qu'ils auraient été momentanément dans l'impossibilité de correspondre avec les abonnés sinistrés.

LES SECOURS

AU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Le président du Conseil a reçu hier soir M. Jules Coutant, député et maire d'Ivry, accompagné de M. Chéron, conseiller général, et de deux conseillers municipaux. M. Coutant venait l'entretenir de la situation douloureuse de sa circonscription. En effet, il se trouve en présence d'une centaine d'usines dont le matériel et les machines-outils sont complètement ruinés, ce qui laisse la perspective d'un très long chômage.

Le président du Conseil a reçu ensuite le Préfet de Police et le Préfet de la Seine avec lesquels il s'est entretenu des moyens à employer pour l'enlèvement des immondices, jusqu'au jour où les usines chargées de leur traitement pourront fonctionner.

LES DECREVEMENTS ET SECOURS

La Préfecture de la Seine va faire afficher aujourd'hui l'avis suivant : En vue de remédier dans la mesure du possible aux dommages causés par l'inondation qui vient d'éprouver si cruellement les populations du département de la Seine, une commission spéciale, instituée par arrêté préfectoral, sera très prochainement chargée de dresser la liste des sinistrés pouvant, en raison de leur situation, bénéficier d'un dégrèvement d'impôts ou, le cas échéant, d'un secours.

Les habitants victimes de l'inondation peuvent dès maintenant remettre à la mairie de leur arrondissement pour Paris, et de leur commune pour la banlieue, une déclaration détaillée de leurs pertes avec l'indication de leurs nom, prénoms, profession et adresse. Cette déclaration sera soumise à l'examen de la Commission.

OFFRES GENEREUSES

Nous continuons à recevoir de nos lecteurs de généreuses propositions en faveur des familles victimes de l'inondation. M. Pilet, 155, rue Montmartre, à Paris, offre de prendre chez lui à Versailles (Oise), âgés de 7 à 10 ans, et cela pendant un ou deux mois.

Le cercle l'Espérance brézillienne, de Brézilles (Eure-et-Loir), serait heureux d'entrer en relations avec les familles sinistrées, pauvres, originaires de Brézilles ou du canton, afin de leur venir en aide dans la mesure de ses moyens.

FETE AJOURNEE

A la suite des désastres qui viennent d'éprouver si douloureusement Paris et les environs, les élèves de l'Ecole Nationale de Fontaine-Chaussy ont décidé de remettre au 22 mars le bal qui devait avoir lieu le 19 février, dans les salons du ministère des Travaux publics.

ÇA ET LA

M. Kester, président de la Chambre de commerce de Paris a reçu pour secours aux inondés : 500 francs de la Chambre de commerce de Montpellier, 200 fr. de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment, 60 fr. de la Chambre consultative des arts et manufactures de Fellain (Crause).

Le Fonds de Secours Américain, dont la souscription reçue par M. Robert Bacon, ambassadeur des Etats-Unis, de M. Wamsaker, 50,000 francs ; celle de l'American National Red Cross Society, 51,500 francs ; la comtesse Gall, 2,000 francs.

La souscription ouverte par la Chambre de commerce britannique de Paris, en faveur des inondés, s'élève à 41,250 francs, dont 6,250 francs donnés par l'Allan Line Steamship Co.

Le duc Visconti, au nom de la direction du théâtre de la Scala, de Milan, a été nommé à la direction de l'Opéra de Paris, pour organiser à Milan un spectacle au profit des victimes des inondations de France.

La municipalité de Clichy nous fait connaître que l'organisation d'une distribution de secours une fois payés, en faveur des chômeurs, permettra d'accorder : par ménage, 10 fr. ; par chaque enfant au-dessous de 13 ans, 3 fr. ; par personne seule, 6 fr.

Moscou, 9 Février. La municipalité a voté un crédit de dix mille francs en faveur des victimes des inondations en France.

Francfort, 9 Février. On est en train de former, sous la présidence du comte de Wedel, statthalder d'Alsace-Lorraine, un comité qui a pour but d'ouvrir des souscriptions publiques en faveur des victimes des inondations de France. Un appel à la population qui sera publié incessamment a reçu l'appui des comités locaux des trois districts du pays d'Empire.

MARINS RETOUR DE PARIS Lorient, 9 Février. Le détachement des marins du port de Lorient, qui s'était rendu à Paris, sous le commandement de lieutenant de vaisseau Hébert, est arrivé, ce matin, au dépôt. Quelques hommes, tombés malades, sont restés dans la capitale.

Le vice-amiral Leygue et le gouverneur militaire de Paris ont adressé au détachement des ordres du jour de félicitations. Des permissions vont être accordées à tous.

A L'HOTEL DE VILLE

A l'ouverture de la session du conseil municipal, hier, le premier discours a été prononcé par M. le maire, M. Gervais.

En ouvrant cette session extraordinaire après la crise terrible que nous venons de traverser et qui malheureusement n'est pas terminée, nous avons un devoir à remplir pour notre Assemblée d'adresser, au nom de la Ville de Paris, les remerciements les plus chaleureux à tous ceux qui, par leur dévouement et leur dévouement, nous ont aidés et nous aident encore à passer au-dessus de cette terrible inondation.

Le Petit Journal

M. Félix Roussel et Froment Meurice ont protesté contre l'attitude de certains secours électriques qui, bien que ne fonctionnant pas, auraient exigé de leurs abonnés le paiement du minimum de consommation prévu au contrat. Cette question a été renvoyée au comité du budget.

M. Dausset, à propos de l'éclairage de la voie publique dont plusieurs de ses collègues se sont plaints, a déclaré que l'on s'occupait tout d'abord des voies les plus encombrées sur lesquelles des équipes travaillent jour et nuit.

Enfin, l'Assemblée a fait décider que les conduites de gaz coupées seraient raccourcies immédiatement.

NOUVELLES DIVERSES

La direction de l'Ecole d'Alfort annonce la réouverture de l'Ecole vétérinaire pour lundi prochain.

Le musée Guimet, dimanche à 9 h. 1/2, consécra une séance à l'histoire de l'Égypte, sous la présidence de M. G. H. Deshayes, conservateur du musée de Louvre. Sujet : l'Égypte dans la sculpture égyptienne (projections).

DEPARTEMENTS

Laraine Amélie de Portugal arrivera samedi prochain à Biarritz ; ses appartements sont retenus.

Mme Bichat-Rondard vient de léguer à la ville de Montargis la maison qu'elle possède à Montargis, évaluée à 300.000 francs.

ETRANGER

L'ambassadeur d'Allemagne à Madrid est gravement malade d'une pneumonie.

Un télégramme de Salonique annonce que l'ex-sultan Abdul-Hamid, dans un accès de fureur furieuse, a tenté de se suicider.

AUTOMOBILISME

Après les inondations L'industrie automobile française ne souffrira pas trop des inondations, j'ai pu m'en rendre compte, hier encore, au cours des visites que j'ai faites à plusieurs usines.

Ainsi, chez Darracq, la plus grande activité règne. Le travail a été repris d'une façon générale et les inondations sont déjà oubliées. Il faut dire que sur les quatre usines qui composent la maison Darracq, un seul — celui qui se trouve le plus près de la Seine — avait été envahi par l'eau, de telle sorte que la production de cette grande maison continue tout aussi intense que par le passé. Les livraisons ne souffriront même pas le moindre retard.

L'AUTO-CAISSE D'EPARGNE

Cette fois, ce n'est pas en Amérique, mais en Angleterre, que la scène se passe. En effet, dans le comté de Sussex circule une automobile qui, avec ses barres de fer et ses fenêtres grillagées, ressemble à un bureau de change.

L'intérieur est divisé en deux compartiments, dont l'un est réservé au directeur et l'autre au caissier-comptable. Celui du directeur contient un énorme coffre-fort. Le caissier-comptable est assis à une table et tient un registre de comptes.

Mort d'un ancien ministre italien

Catane, 9 Février. L'ex-ministre Angelo Majorana est mort aujourd'hui.

Réunions et Banquets

La Société de secours mutuels des commis chapeliers de Paris donnera sa fête annuelle, le samedi 6 février, dans la Grande Salle des Fêtes du Petit Journal. Le bénéfice de cette fête sera versé aux sinistrés.

La Berlicheonne de La Châtre, association amicale et de solidarité des originaires de la commune de La Châtre (Indre), a donné le samedi 27 février, dans les salons du restaurant Dehouve, 74 et 76, avenue de la Grande Armée, les Fêtes de la Grande Armée.

Les Sociétés nationales d'épargne ont donné leur banquet annuel, le samedi 27 février, à l'Hotel Continental.

Les Enfants d'Eure-et-Loir donneront leur banquet annuel, le samedi 27 février, au Grand-Boulevard du Temple, une matinée dansante. Entrée, un franc, tenue de ville. Adhésions, chez M. Guillard, secrétaire, 19, rue du Mont-Vent (14e). Tous les originaires d'Eure-et-Loir sont invités à assister à cette matinée.

professionnels de la mendicité. L'incident a été déclaré ajourné et le Conseil a décidé de se réunir aujourd'hui en comité du budget.

M. Dausset, à propos de l'éclairage de la voie publique dont plusieurs de ses collègues se sont plaints, a déclaré que l'on s'occupait tout d'abord des voies les plus encombrées sur lesquelles des équipes travaillent jour et nuit.

Enfin, l'Assemblée a fait décider que les conduites de gaz coupées seraient raccourcies immédiatement.

La direction de l'Ecole d'Alfort annonce la réouverture de l'Ecole vétérinaire pour lundi prochain.

NOUVELLES DIVERSES

Le musée Guimet, dimanche à 9 h. 1/2, consécra une séance à l'histoire de l'Égypte, sous la présidence de M. G. H. Deshayes, conservateur du musée de Louvre. Sujet : l'Égypte dans la sculpture égyptienne (projections).

Laraine Amélie de Portugal arrivera samedi prochain à Biarritz ; ses appartements sont retenus.

Mme Bichat-Rondard vient de léguer à la ville de Montargis la maison qu'elle possède à Montargis, évaluée à 300.000 francs.

ETRANGER

L'ambassadeur d'Allemagne à Madrid est gravement malade d'une pneumonie.

Un télégramme de Salonique annonce que l'ex-sultan Abdul-Hamid, dans un accès de fureur furieuse, a tenté de se suicider.

AUTOMOBILISME

Après les inondations L'industrie automobile française ne souffrira pas trop des inondations, j'ai pu m'en rendre compte, hier encore, au cours des visites que j'ai faites à plusieurs usines.

Ainsi, chez Darracq, la plus grande activité règne. Le travail a été repris d'une façon générale et les inondations sont déjà oubliées. Il faut dire que sur les quatre usines qui composent la maison Darracq, un seul — celui qui se trouve le plus près de la Seine — avait été envahi par l'eau, de telle sorte que la production de cette grande maison continue tout aussi intense que par le passé. Les livraisons ne souffriront même pas le moindre retard.

L'AUTO-CAISSE D'EPARGNE

Cette fois, ce n'est pas en Amérique, mais en Angleterre, que la scène se passe. En effet, dans le comté de Sussex circule une automobile qui, avec ses barres de fer et ses fenêtres grillagées, ressemble à un bureau de change.

L'intérieur est divisé en deux compartiments, dont l'un est réservé au directeur et l'autre au caissier-comptable. Celui du directeur contient un énorme coffre-fort. Le caissier-comptable est assis à une table et tient un registre de comptes.

Mort d'un ancien ministre italien

Catane, 9 Février. L'ex-ministre Angelo Majorana est mort aujourd'hui.

Réunions et Banquets

La Société de secours mutuels des commis chapeliers de Paris donnera sa fête annuelle, le samedi 6 février, dans la Grande Salle des Fêtes du Petit Journal. Le bénéfice de cette fête sera versé aux sinistrés.

La Berlicheonne de La Châtre, association amicale et de solidarité des originaires de la commune de La Châtre (Indre), a donné le samedi 27 février, dans les salons du restaurant Dehouve, 74 et 76, avenue de la Grande Armée, les Fêtes de la Grande Armée.

Les Sociétés nationales d'épargne ont donné leur banquet annuel, le samedi 27 février, à l'Hotel Continental.

Les Enfants d'Eure-et-Loir donneront leur banquet annuel, le samedi 27 février, au Grand-Boulevard du Temple, une matinée dansante. Entrée, un franc, tenue de ville. Adhésions, chez M. Guillard, secrétaire, 19, rue du Mont-Vent (14e). Tous les originaires d'Eure-et-Loir sont invités à assister à cette matinée.

CONTES DU "PETIT JOURNAL" LE PASSEUR

M. Bicheau exerçait la tranquille et lucrative profession de notaire dans un grand village, à deux kilomètres des bords de la Loire, entre Tours et Amboise. Il possédait une maison superbe, avec jardin, vignes et bois ; pas mal de mille livres de rente ; une étude bien achalandée... et cela causait sa joie ; mais il possédait aussi une fille unique et ceci faisait son tourment, à l'heure où s'est passée cette histoire.

Pourquoi Juliette était jolie, douce, aux petits soins pour son père, toujours de son avis, excepté sur le chapitre du mariage. Elle aimait Bicheau, le premier clerc de l'étude, et M. Bicheau la voulait marier à M. Cornillut, un de ses jeunes confrères, dont les panaches reluisaient à Noisyay, de l'autre côté de la Loire.

Pourquoi M. Bicheau préférait-il ce Cornillut à Georges, qui avait été presque et dont il appréciait le dévouement et l'aimable caractère ? Pour trois raisons : la première c'est que le jeune notaire avait une étude d'excellent rapport ; la seconde, c'est qu'il jouait assez bien le billard pour lui tenir tête, tout en ne laissant battre ; la troisième, qui primait les deux autres, c'est qu'il était exact en tout.

Or, pour M. Bicheau, l'exactitude était la vertu suprême. Qu'il donnât un rendez-vous à midi, si l'on arrivait à midi cinq, on était jugé. C'est à propos de Georges, estimé par M. Cornillut, correct dans sa mise, dans sa marche, dans le port de sa vilaine tête, était l'homme le plus exact de la Touraine ; tandis que Georges, qui qu'il fit pour se corriger de ce défaut, raïait tous les trains et tous les rendez-vous.

Et voilà pourquoi Bicheau, veuf depuis longtemps, tenait à décider que cette union aurait lieu bientôt et avait invité M. Cornillut à venir, le dimanche 28, faire chez lui le déjeuner des accordeurs, à midi précis.

La veille de ce terrible jour, qui allait détruire leurs derniers espoirs, Juliette et Georges, au fond du jardin, et profitant d'une absence de M. Bicheau, épanchaient leur douleur sur leurs larmes. Ils se regardaient tous les deux d'angoisse et de tristesse. Tout à coup, Maria surgit devant eux.

Maria, c'était la bonne ; une robuste Tourangelle de vingt-huit ans, ayant la splendeur d'une pivoine et la gaieté d'un pinson. Adoré de tous et aimé de Juliette qu'elle adorait, au point d'avoir refusé, pour rester auprès d'elle, tous les partis de la commune, y compris le beau passeur François.

— Eh bien ! vous voilà encore à pleurer sous les deux ? — Ah ! Maria... nous sommes perdus ! — C'est peut-être encore fait ! — Hein !... vous dites ça, bégayant les amoureux qui se rapprochaient à tout semblant d'espérance.

— Rien. Seulement, vous, mamzelle Juliette, séchez vos yeux, rentrez chez vous et soyez gaie devant le papa... qu'il croie que vous acceptez le Cornillut du diable. Pas besoin de comprendre... obéissez-moi, pour une fois, vous devez à Georges, fiez à l'étude et travaillez ferme sans penser vos gros soupirs habituels. Laissez-moi travailler pour vous... — Mais... — Allez, que je vous dise. Le Cornillut n'est pas encore votre mari... il peut encore passer beaucoup d'eau sous le pont de Vouvray avant que ce vilain oiseau niche auprès de ma colombe. Vite ! allez-vous en !

Et pendant que les pauvres se sauvaient vers la maison, Maria traversa le petit bois et devint par un étroit sentier qui conduisait vers la Loire. Elle arriva, au bout de vingt minutes, sur la levée ; la cabane du passeur était là, accolée au rocher. Elle alla cogner à la porte... François sortit.

— Vous, Maria ! s'exclama-t-il, quel bon vent vous amène par ici ! — C'est peut-être l'vent. Ecoutez, François, vous avez dit que vous vous jetteriez à l'eau pour moi ? — Tout de suite, si vous voulez.

— Je n'en demande pas tant pour l'heure. M. Bicheau, mon patron, vous a dit d'aller de main à onze heures, sur l'autre rive, chercher M. Cornillut, le notaire de Noisyay. — A onze heures très précises, oui, je dois le passer.

— Bon. Entendez dans votre cabane... je n'vous quitte qu'on nous voie causer ensemble sur la route. — Ils entrèrent. L'entretien dura dix minutes ; ils reparurent.

— Vous savez, je risque ma place, disait François, mais comme je risquerais même ma vie pour pouvoir vous appeler ma femme, je n'hésite plus... tenez là !... seulement, c'est promis aussi de votre côté ? — C'est juré ! A revoir.

Le lendemain, à dix heures et demie, François descendit de sa cabane de sa levée où il se tenait assis, et d'un gouleux coup de gaffe se lança dans la Loire dont une crue assez forte activait le courant. Il mit à peine dix minutes pour arriver à l'autre bord.

Il venait de s'asseoir sur la berge, pensant avoir encore un bon quart d'heure de repos, mais presque aussitôt apparut M. Cornillut, essouffé, s'étant hâté, car il ne fallait pas s'exposer à un retard quelconque dans une circonstance aussi grave. — Bonjour ! François, j'arrive un peu

plus tôt qu'il n'était convenu ; j'ai pensé que la crue de la Loire nous ferait perdre quelques minutes dans la traversée. — Vous avez bien fait, monsieur Cornillut. — Le jeune notaire entra dans la barque et s'assit sur la planchette, à l'avant, afin de ne pas gêner la manœuvre du passeur. Pendant cinq minutes, François vint de sa gaffe avec un vigueur merveilleuse, et pendant que Cornillut, souriant, voyait déjà passer devant ses yeux la dot de Juliette et ses bagages, les structures consistaient en la fin de M. Bicheau, le beau père, qui ne ferait pas à son gendre la crasse de vivre trop longtemps.

— Tout à coup, François poussa un juron qui fit tressailler son passeur. La gaffe, plongée presque tout entière dans l'eau, venait de lui échapper des mains, s'étant piquée dans le sable du fond. Et la barque descendait, entraînée.

M. Bicheau hurlait François, en faisant mine de s'arracher les cheveux, mais il n'était plus là. — Prenez vos rames — dit le notaire, devenu tout blême. — Je les ai oubliées... Ah ! tonnerre de honneur !... en voilà une guigne ! — De bien sûr, Cornillut devint livide.

— Mais vous allez me faire manquer l'heure !... — Il n'y a personne sur les rives !... — Mais où nous arrêterons-nous, bon Dieu ! — Dame !... on tâchera de se raccrocher, en passant sous le pont du chemin de fer... dans un petit quart d'heure ou deux... si on s'en va sans arriver dans quelque fond de sable auparavant. C'est peut-être de ma faute, allez !

Cornillut hurlait désespérément des appels aux riverains, mais personne n'apparut... et la barque, désemparée, descendait toujours au fil de l'eau. — Transports nous ont été envoyés, comme toutes ses actions. Dans un quart d'heure, il entrera dans cette salle, car son exactitude deviendra proverbiale comme la mienne.

La cuisinière a fait un déjeuner hors de pair ; M. Bicheau est un fin gourmet. Il y a surtout un salmisi de perdreaux qui doit faire son entrée à midi dix exactement, car une minute d'attente lui enlèverait de sa valeur. — Midis sont tellement à la grosse horloge de la salle à manger. M. Bicheau sourit et regarda la porte où doit apparaître le futur gendre. Le douzième coup à l'intérieur. — M. Bicheau pousse un sourd rugissement et court à la fenêtre du premier étage, d'où l'on peut voir les arrivants à cinquante mètres, dans l'allée. Personne en vue. — Dix minutes se passent. Le notaire arpente la salle avec colère. Près de lui, Juliette murmure assez haut pour qu'il l'entende : — Pour un homme exact... ça commence bien. — C'est d'une inconscience !... grande le papa. — Vingt minutes se sont écoulées. Pas de Cornillut. Maria accourt, effarée. — Mieux ! Les statistiques de nos statistiques sera trop cuit si on ne le sert pas tout de suite. — Qu'on le serve ! hurle le notaire. — Viens-ma fille ! — Sans desserrer les dents, M. Bicheau attaque le salmisi, puis la poule truffée. Juliette parle seule et c'est pour faire remarquer que Georges ne ferait pas un pareil affront à son père.

On est en est au café quand Maria accourt : — Le voilà !... il a le toupet de venir à l'heure !... s'écrie la grosse fille qui a son franc-parler dans la maison. — M. Bicheau, hoste desseigné. — Sa mort seule l'aurait excusé à mes yeux. Dites-moi que je n'y suis pas... et que je n'y serai plus jamais ! — Et il entre dans sa chambre en faisant claquer la porte avec fureur. — Maria a couru faire la commission à Cornillut, qui, hors d'haleine, croit tout haut, sonne à la grille et elle a même ajourné, son crû : « Et puis, vous savez, on ne veut plus de vous pour gendre, bon soir ! »

Octave Pradels.

Le Clown Rouge

PREMIERE PARTIE MADemoiselle de LANSBACH

De Bardevaux à Dominique

Bardevaux passa la paume de ses mains sur les murailles qui l'environnaient. Tout était redevenu une énigme indéchiffrable !

— D'ailleurs, ricana l'officier, vous trouveriez la porte que cela ne vous avancerait guère !

— Les deux hommes avaient réintégré le cabinet de travail de l'intendant... Et vous disiez, bésita le père Bardevaux, que M. Aymery de Pierpont ?

— Est un concurrent, en apparence dangereux. — Vous disiez, il y a une demi-heure... un doute dans notre jeu ! — Je le répète. — Alors, je ne comprends plus ! — Qu'avez-vous besoin de comprendre ? releva Dominique... Retournez à vos casseurs, Nicolas Bardevaux... Reposez-vous entièrement sur moi... Et si mes prévisions se réalisent, le prêtre à la petite semaine de Breteville pourra se donner le luxe de jouer, plus tard, au banquier millionnaire !

III

Comme quoi Mme d'Ambreville savait jouer avec le feu

Cependant que, dans les profondeurs du sous-sol du château féodal, la fortune mystérieuse des Lansbach, qui était une légende, suivant le mot de Mme d'Ambreville, occupait d'une façon si étrange Dominique Desnoyers, l'homme de confiance du duc et de Bardevaux, l'ambassadeur de stimulation, là-haut, au milieu du salon d'apparat, l'éloquence aisément communicative de M. Aymery de Pierpont, l'hôte du château, le prétendant à la main de Valentine de Lansbach.

Certes, il n'y avait, entre l'officier et cet ancien centenaire, aucun point de contact ! Mais si les procédés différaient, le but restait le même.

M. de Pierpont avait, sur Dominique, un désavantage marqué. Pour lui, la fortune du duc, convertie en joyaux, pour des raisons qu'on connaît, n'avait, en somme, dans son esprit, que la forme mystérieuse que la légende lui attribuait. Il savait, comme tout le monde, et mieux par ses renseignements secrets, que le vieux duc était un maniaque, un original ; qu'il avait, depuis l'année terrible, poussé par une misanthropie aiguë et une orate pucelle des événements précipitant la France malade vers une forme gouvernementale qu'il redoutait, converti à peu près, le plus sûr de sa fortune immobilière en bijoux de prix, avec la peur toujours têtue de revivre les jours sombres de la Révolution où son aïeul Xavier de Lansbach avait laissé sa tête sur l'échafaud et son père un peu de son honneur, à l'armée de Coëntin.

Et c'est tout ce que savait M. de Pierpont. Et le public, à la vérité, n'en savait guère davantage, sinon moins ! Mme d'Ambreville, elle-même, la sœur du duc, n'était pas mieux renseignée.

Et si Dominique Desnoyers, depuis vingt ans, tenait scrupuleusement les livres du duc, enregistrant les ventes de biens successives, accélérées après le 16 Mai, et pressées générales, après la mort du comte de Chambord, de sa sœur, il ne savait que, pendant ces jours seulement à quoi s'en tenir sur la réalité fantastique de ce qui passait, dans l'esprit de quelques incrédules, pour une légende !

Si Aymery de Pierpont avait sur l'intendant le désavantage que nous venons de voir, il avait sur lui l'avantage du procédé. Il était le voleur, assassin et si possible, soit-il, et le voleur de dot, masquant sous des sentiments feints une convoitise poirelle, il y a toujours, dans les affaires de ce genre, un élément de mystère.

HALLE AUX BLÉS

THÉ CHAMBAUD
la meilleure méthode contre
PERTE DE L'APPÉTIT, EMBARRAS D'ESTOMAC, CONSTIPATION

Marché aux chevaux

AUTRE FAIT A PARIS

Gros trait... 500 à 1.500 fr.
Selle... 100 à 200 fr.

C'est toujours à Paris qu'affirme avec
croissance l'appui que l'action des Pilules Foster

COURSE DE COMMERCE DE PARIS

Table with columns: Précédents, Ouverture, Clôture. Rows for various commodities like blés, avoines, etc.

HALLES CENTRALES

Les livraisons ont encore été très irrégulières
toute la semaine, cependant aujourd'hui

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le marché ne présente pas grands changements
sur les derniers cours de la veille.

MARCHÉ AUX POMMES DE TERRE

Les affaires ont été des plus restreintes; la
marchandise expédiée sur Paris il y a quinze

MARCHÉ AUX OIGNONS

Peu d'affaires. On cote aux 1.000 kilos:
Environ de Paris, 130 à 135 fr. rendu; Verberie,

CHANGES A PARIS

Table with columns: Pays, Cours, Différence. Rows for London, New York, etc.

BONS DU TRÉSOR

De 1 mois à 1 an... 1 1/2 %
Banque de France... 3 1/2 %

FOURRAGES

Marché fort; vente active.
Qualité: 100 à 110 fr.

TIRAGES PROCHAINS

1930-1931: Ville de Paris 1876, Gros lot 100.000 fr.

MARCHÉ AUX OIGNONS

Peu d'affaires. On cote aux 1.000 kilos:
Environ de Paris, 130 à 135 fr. rendu; Verberie,

CHANGES A PARIS

Table with columns: Pays, Cours, Différence. Rows for London, New York, etc.

BONS DU TRÉSOR

De 1 mois à 1 an... 1 1/2 %
Banque de France... 3 1/2 %

FOURRAGES

Marché fort; vente active.
Qualité: 100 à 110 fr.

MARCHÉ AUX OIGNONS

Peu d'affaires. On cote aux 1.000 kilos:
Environ de Paris, 130 à 135 fr. rendu; Verberie,

CHANGES A PARIS

Table with columns: Pays, Cours, Différence. Rows for London, New York, etc.

BONS DU TRÉSOR

De 1 mois à 1 an... 1 1/2 %
Banque de France... 3 1/2 %

FOURRAGES

Marché fort; vente active.
Qualité: 100 à 110 fr.

MARCHÉ AUX OIGNONS

Peu d'affaires. On cote aux 1.000 kilos:
Environ de Paris, 130 à 135 fr. rendu; Verberie,

CHANGES A PARIS

Table with columns: Pays, Cours, Différence. Rows for London, New York, etc.

BONS DU TRÉSOR

De 1 mois à 1 an... 1 1/2 %
Banque de France... 3 1/2 %

FOURRAGES

Marché fort; vente active.
Qualité: 100 à 110 fr.

POISSONS - MAREE

Table with columns: Poissons, Précédents, Ce jour. Rows for Moulles, Raves, etc.

RHUM NEGRITA

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLES CENTRALES

Les livraisons ont encore été très irrégulières
toute la semaine, cependant aujourd'hui

APPRECIATIONS DES ARTISTES

Je ne puis m'empêcher de vous témoigner ma
reconnaissance pour tous les bienfaits de vos

COURS DES HALLES CENTRALES

VIANDES (en kilo)
Quantité vendue: 159.484 k.

BEURRES EN MOTES (le kilo)

Marchés français: 2 70 à 3 20

EUFS (par colis de 1.000)

Précéd. Ce jour
Bretagne 70 à 110

VALS EN BANQUE

Actions à terme

Table: Bourse de Paris 9 Février 1930. Columns: Valeurs Françaises, Valeurs Étrangères, Obligations Diverses, Valeurs en Banque.

Table: Valeurs Françaises (actions). Columns: Valeurs Françaises, Précéd. Clôture, Dernier.

Table: Valeurs Étrangères (actions). Columns: Valeurs Étrangères, Précéd. Clôture, Dernier.

Table: Valeurs Étrangères (obligations). Columns: Valeurs Étrangères, Précéd. Clôture, Dernier.

Table: Obligations Diverses. Columns: Obligations Diverses, Précéd. Clôture, Dernier.

Table: Valeurs en Banque. Columns: Valeurs en Banque, Précéd. Clôture, Dernier.

